



# DROIT PENAL GENERAL

LICENCE 2 – 1<sup>ER</sup> SEMESTRE

ANNEE UNIVERSITAIRE : 2014-2015



Cours magistraux : Monsieur le Professeur  
Frédéric STASIAK

Travaux dirigés : Messieurs François-Xavier KOEHL,  
Julien MASTAGLI et Guillaume ROYER

## SEANCE N° 6 :

LA TENTATIVE

### PROGRAMME DE LA SEANCE :

↪ Rappel de connaissances

↪ Cas pratique

**Exercice n°1 :**      *Répondez aux questions posées.*

- 1) Qu'est-ce que l'*iter criminis* ? Toutes les phases de l'*iter criminis* sont-elles punissables ?
- 2) Quels sont les deux types de tentative ?
- 3) Qu'est-ce qu'un « commencement d'exécution » au sens de l'article 121-5 du Code pénal ?
- 4) Quelles sont les conditions pour qu'il y ait « désistement volontaire » ?
- 5) Qu'est-ce qu'une infraction manquée ? Est-elle punissable au titre de la tentative ?
- 6) Qu'est-ce qu'une infraction impossible ? Est-elle punissable au titre de la tentative ?
- 7) Quel type d'infraction n'est pas punissable au titre de la tentative ?
- 8) Quelles sont les peines encourues en cas de tentative ?

**Exercice n°2 :**      *Résolvez le cas pratique proposé.*

Joueur invétéré des tripots parisiens, Alfred RAPPETOU a contracté d'importantes dettes de jeu qu'il craint de ne pouvoir honorer. Et dans certains milieux, mieux vaut ne jamais faire faux bond à ses créanciers... Aussi Alfred RAPPETOU, ancienne pointure du grand banditisme, a-t-il décidé d'aller chercher l'argent là où il se trouve : il a repéré les demeures de quelques célébrités fortunées du moment.

Ayant appris que les propriétaires devaient se rendre ce soir à l'inauguration d'une boîte de nuit, il s'apprête à les délester de quelques liquidités. Se munissant d'un sac de sport qu'il remplit avec son pied de biche, sa pince monseigneur et divers autres outils, il se rend dans les beaux quartiers repérés.

**1)** La première villa, celle du chanteur Florent POGNON, est fermée par une porte blindée. RAPPETOU tente de la forcer avec son attirail mais rien n'y fait et ses efforts ne parviennent qu'à lui donner des suées : la porte, à peine ébréchée, tient bon.

**2)** Il décide d'abandonner et passe à la seconde villa, celle de l'actrice et chanteuse Jilo PEZ. La porte cède facilement. Trop peut-être, car une fois sur place, RAPPETOU se rend compte que la maison est anormalement vide. Il voit d'ailleurs Marcel PICSOU, un ancien membre de la bande à VELPO, s'enfuir par la fenêtre, un sac de sport bien rempli dans les bras.

**3)** Furieux et déçu, il se rend à la troisième villa, celle de l'idole des jeunes, Britney FRIC. Cette fois-ci, il y pénètre par une fenêtre laissée entrouverte. Malheureusement pour lui, il ne peut accéder au second étage dont l'accès est bloqué par un volet métallique. De rage, il lacère au cutter quelques tableaux, puis, fouillant au hasard des tiroirs, il trouve une madone et un crucifix en argent et s'en empare. Après avoir fait quelques

pas dehors, il se rappelle la piété de sa vieille mère et cette pensée le submerge de remords. Il décide donc d'aller remettre en place son butin. Ce faisant, il est repéré par un gardien privé qui, intrigué par ses allées et venues, avertit la police.

4) RAPPETOU ne s'est rendu compte de rien. Il poursuit son équipée et entreprend de s'introduire chez Daniel AVOINE. Il entre par un soupirail donnant sur la cave mais, alors qu'il s'apprête à briser la porte menant sur les autres pièces, il croit entendre des rires d'enfants provenant de l'étage.

5) Il préfère ne pas prendre de risque et se diriger vers une cinquième villa, celle du rugbyman Fabien FLOUZE. Méfiant, il reste un moment l'oreille collée contre la porte d'entrée, afin de s'assurer qu'il n'y a personne à l'intérieur.

C'est dans cette posture qu'il se fait surprendre par les services de police

*Qu'en pensez-vous ?*